



Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : le futur se prépare à Lyon avec des partenaires européens

Conclusions du séminaire de l'UEMS-CAP au Vinatier, le 16 et 17 mai 2019 : Des enseignants de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de toute l'Europe préparent l'avenir de l'enseignement de la spécialité.

Le 30 mai 2019

Le séminaire de l'Union Européenne des Médecins Spécialistes (UEMS) pour la section Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (PEA) a eu lieu jeudi et vendredi 16 et 17 mai 2019 au Centre Hospitalier du Vinatier, en collaboration avec l'Université de Lyon 1 et soutenu par la SFPEADA (Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées).

Ce séminaire a réuni des médecins pédopsychiatres enseignants et praticiens venus de toute l'Europe à Lyon pour débattre des orientations à définir de la formation des futurs psychiatres de l'enfant et de l'adolescent ; 'Ce débat est une nécessité pour l'Europe', ont conclu tous les intervenants présents promoteurs d'une Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA) attractive, fonctionnelle et innovante. Les différences politiques, culturelles ou de moyens alloués à la spécialité ont été discutées tout comme l'avenir de cette spécialité qui appelle à un renouvellement urgent.

Dimension nouvelle de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ?

La mise en place, en France, d'actions précoces en santé mentale de l'enfant et l'adolescent est un enjeu de santé publique (stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, stratégie nationale de santé 2018-2022, plans régionaux de santé, PTSM, CPT) mais qui en sont les experts ? La santé mentale, telle que définie par l'OMS n'est pas seulement l'absence de maladie mais « un état de bien être dans lequel l'individu réalise ses propres capacités, peut faire face aux tensions ordinaires de la vie, et est capable de contribuer à sa communauté ». En conséquence, la santé mentale du jeune enfant dépendra-t-elle aussi bien des premiers liens psycho-affectifs avec ses parents que d'une alimentation saine, d'un aménagement urbain favorisant par exemple une activité physique régulière et des rencontres avec des pairs, ou encore d'une offre dans le champ de la petite enfance et de l'éducation favorisant le développement et les apprentissages ? Comme le rapporte le Professeur Sue Bailey, venue l'université de Manchester, la santé mentale est un continuum, depuis la santé jusqu'à l'état de maladie. Le slogan « We all have mental health » des centres pour la santé mentale en Angleterre souligne cette affirmation forte (www.centreformentalhealth.org.uk; 2017). Cependant, le psychiatre de l'enfant et de l'adolescent doit-il se positionner en tant qu'expert central en santé mentale ? Ou en est-il simplement un des acteurs ? Le Pr. Bruno Falissard, l'ancien président de l'Association Internationale de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (IACAPAP), professeur de pédopsychiatrie à Paris, et le Pr. Brian Jacobs de l'Université du King's College à Londres ont ouvert avec pertinence le débat sur les missions spécifiques et les relations de cette spécialité avec les autres acteurs du quotidien.

Ces enjeux, abordés sous différents angles et en croisant les perspectives, ont été le sujet de deux jours de travail intensif. Il semble en effet essentiel aujourd'hui de pouvoir aider la nouvelle génération à être opérationnelle sur ses différentes missions.

Contact : Centre Hospitalier Le Vinatier - Cellule Communication
Tél : 04.81.92.56.15 / Mail : cellulecommunication@ch-le-vinatier.fr

D'une part, le psychiatre de l'enfant et de l'adolescent doit d'abord être tout particulièrement formé à ses missions centrales que sont le diagnostic en PEA, l'information éclairée du jeune et de sa famille et la prescription d'une intervention pluridisciplinaire concertée et bien coordonnée, pouvant si cela est indispensable inclure un traitement médicamenteux.

D'autre part, on pourrait défendre que le psychiatre de l'enfant et de l'adolescent soit formé et préparé à être un des acteurs en santé mentale de l'enfant et l'adolescent. Il doit pour cela être formé à travailler avec tous les autres acteurs du champ de la santé mentale (des éducateurs, enseignants, et toutes autres disciplines acteurs en santé mentale et les jeunes patients et leur famille) et à participer en apportant des informations scientifiques et médicales. La formation doit également l'aider à délimiter le champ étroit de ses missions en santé mentale qui doivent majoritairement rester centrées sur le diagnostic et le traitement des maladies psychiatriques de l'enfant et de l'adolescent. Ceci a particulièrement trouvé échos dans le séminaire parallèle d'enseignement et d'échanges avec de futurs jeunes psychiatres de l'enfant et de l'adolescent, internes en fin de cursus, assistants des hôpitaux ou chefs de clinique. Ceux-ci ont pu exprimer la nécessité d'une clarification de leurs missions afin qu'ils ne se perdent pas dans des actions multiples auxquels ils ne sont pas formés et qui alourdissent leurs missions au risque de les rendre moins attractives. Des tronc communs de formation entre les différents professionnels du champ de la santé mentale pourraient également faciliter la communication entre acteurs.

Céline Descamps, responsable secrétaire générale de la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT) Rhône Métropole a également pris le relais en soulignant l'attente des politiques et des services publics quant au positionnement de cette spécialité pour que les décideurs puissent « prendre les bonnes décisions et mettre les moyens nécessaires au bon endroit » en Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent d'une part, et en santé mentale par ailleurs.

Répondre collectivement à la question du rôle des psychiatres de l'enfant et de l'adolescent est cruciale pour éviter l'effet de silo bien trop fréquent dans le champ médical.

Vivifier la spécialité et créer une nouvelle dynamique pour la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en France.

Ce débat sur les missions de la PEA et l'orientation des formations est d'autant plus crucial alors que la PEA est une spécialité qui se fait de plus en plus rare en France, avec environ 9,1 spécialistes en PEA pour 100 000 enfants et adolescents, un nombre proche des pays Européens les moins favorisés socialement. La moyenne d'âge des pédopsychiatres étant de plus proche de l'âge de la retraite, la pénurie en pédopsychiatrie en France risque de s'accroître davantage ces prochaines années, avec des chiffres qui s'approcheront de celles de la Macédoine du Nord... c'est-à-dire zéro. Le président du Comité Médical des Etudes Médicales (CCEM), Pr Pierre Cochat, Professeur de pédiatrie à l'Hôpital Mère Enfant (HFME) des Hospices Civils de Lyon, a encouragé les participants à s'inscrire dans cette voie et a souligné l'importance de favoriser des parcours universitaires en PEA afin de renforcer un enseignement avec les meilleures approches pédagogiques tout en poursuivant les recherches dans ce champ. La présence de ce représentant de l'université était symbolique et importante sur l'hôpital spécialisé en psychiatrie du Vinatier. Il a souligné à deux reprises que cet hôpital fait « partie de l'université » et participe à la formation de nombreux futurs professionnels. Rappelons que les hôpitaux psychiatriques en France sont encore assez souvent isolés et pas inclus dans l'hôpital général polyvalent.

Former les futurs médecins spécialistes en PEA et apprendre à travailler avec tous les acteurs de la santé mentale dont les patients et leurs familles.

Les deux journées de séminaire ont également mis l'accent sur la nécessité de faciliter l'accès des jeunes patients et de leurs parents ou accompagnants aux informations et documents permettant de repérer les troubles, mettre en place des actions préventives ou thérapeutiques au quotidien, et savoir où et à qui demander une aide supplémentaire selon une gradation de l'évolution du trouble repéré. Des plateformes telles que MIND-ED (<https://www.minded.org.uk>) présentée par le Pr. Brian Jacobs doivent se développer davantage en France, afin de permettre à chaque parent et chaque jeune de participer à sa santé mentale et rendre plus clair les parcours en santé mentale avec tous les autres acteurs.

Une jeune spécialité en devenir ?

La PEA est une jeune spécialité, et en France, il ne s'agit pas d'une spécialité autonome mais d'une surspécialisation dans la spécialité psychiatrie. Le Pr. Kapornai, de Szeged en Hongrie, interroge ses collègues français : « En quoi cette spécialité serait-elle plus une surspécialisation de la psychiatrie de l'adulte que de la pédiatrie ? Et pourquoi n'est-elle pas simplement une spécialité en elle-même ? » Peut-être que, comme au Danemark et dans la grande majorité des pays européens, notre spécialité gagnerait à s'autonomiser et s'autodéterminer.

Dans l'ensemble, ce séminaire UEMS-CAP porte un regard enthousiaste et optimiste sur l'avenir de la PEA. Au travers de nombreux échanges, ces deux journées ont permis aux étudiants, jeunes praticiens et aux enseignants en PEA de consolider le réseau européen pour travailler ensemble à la PEA de demain.